



## Communiqué de presse

EMBARGO jusqu'au 05/04/2012, 10h30

# Plus que 1001 Nuits...

**Le compte à rebours est lancé ! Nous sommes à J-1000 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

1000 jours ? C'est le temps qu'il reste au transport intra-européen et maritime pour s'adapter à la nouvelle réglementation sur les carburants.

### **Le Gaz Naturel Liquéfié (GNL) : un carburant d'avenir !**

Pourquoi le GNL ? Parce qu'il :

- est conforme à toutes les réglementations\* en vigueur et envisagées,
- constitue une excellente réponse en matière de santé (0% de SOx, 0% de particules),
- est très bon pour l'environnement (réduction du NOx de plus de 80 % et du CO<sub>2</sub> de 25 %),

1000 jours pour concrétiser la mobilisation générale de tous les acteurs et partenaires de la chaîne logistique GNL : fournisseurs de gaz, transporteurs, ports, armateurs, pouvoirs publics, ...

Parce que l'on ne transportera pas les marchandises sur des tapis volants, ces Mille et Une Nuits risquent d'être bien courtes pour mettre en œuvre la logistique d'approvisionnement à terre, aux ports, en mer,... de manière économique et durable.

BP2S a donné le départ de cette course contre la montre :

- Décembre 2010 : organisation de la 1<sup>ère</sup> conférence « GNL comme combustible marin » en France.
- 1<sup>er</sup> trimestre 2011 : BP2S crée le groupe de coordination GNL.
- 2<sup>e</sup> trimestre 2011 : saisie officielle de la Ministre pour la nomination d'un coordonnateur GNL.
- Fin 2011 : nomination du coordonnateur GNL.
- Début 2012 : remise de la « feuille de route » du coordonnateur GNL.
- Aujourd'hui, réflexions sur des projets pilotes et mobilisation de toutes les parties prenantes : nous sommes à J-1000 !

Rejoignez BP2S pour participer vous aussi à ce challenge : **plus que 1001 Nuits pour mettre en œuvre des solutions opérationnelles et viables !**

**Information & Contact** : BP2S - Bureau de Promotion du "Shortsea Shipping" - 01.53.89.52.41  
47, rue de Monceau - F-75008 Paris – [shortsea@shortsea.fr](mailto:shortsea@shortsea.fr) - [www.shortsea.fr](http://www.shortsea.fr)

*\*Par ex, la réduction des émissions de soufre à 0,1 % de tous les navires dans les eaux européennes à partir du 01/01/2015.*